



La grande majorité des voisins de La Croisée valorisent les espaces naturels, les forêts et les zones humides au sein de la communauté de La Croisée.

Nos espaces verts sont essentiels à la santé et au bien-être de ses résidents et des espèces sauvages qui y vivent.



Cette valeur peut ne plus être perçue en raison des pressions de la "valeur intrinsèque" économique de base et de la densification dans le plan urbain.

Par conséquent, il y a un risque éventuel pour la communauté La Croisée de perdre ses espaces naturels, ses forêts et ses zones humides en particulier détruisant le ruisseau naturel qui coule de la Forêt Boucher.

Plan conceptuel partiel préliminaire - présenté à décembre 2020
.... et l'espace rose inconnu.

Preliminary Partial Concept Plan - presented December 2020
....and unknown pink space.

En protégeant et en intégrant les espaces verts dans le plan d'urbanisme, la Ville de Gatineau, le promoteur, les résidents et la faune seront tous « gagnants ».

Nous ne sommes pas contre tout développement futur; nous voulons simplement nous assurer que tout plan intégrera notre environnement d'habitat naturel existant.

Les résidents ont profité de l'espace vert existant en se promenant dans les sentiers et en observant la faune. Nous avons été témoins du rôle important que joue la digue de castor dans le maintien de la santé de nos [écosystèmes](#).





Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec note également que, "Comme le stipule la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. "Toute personne a droit à un environnement sain et à sa protection, ainsi qu'à la protection des espèces vivantes qui l'habitent"."

En fait, [de nombreux citoyens du Québec](#) conviennent, avec de plus en plus d'insistance, de la nécessité de préserver notre monde naturel.

Pourquoi est-il important d'agir ensemble pour protéger les espaces verts dans le plan d'urbanisme de la communauté La Croisée?



- Protéger les zones vulnérables et maintenir des espaces verts clairement définis dans le plan d'urbanisme ;
- Encourager la ville à améliorer la conception de la communauté en collaboration avec les résidents ;
- Atténuer les effets des changements climatiques ;
- Protéger la purification/rétention naturelle de l'eau et la production d'air frais;
- Protéger la vie sauvage et les avantages de la biodiversité ;
- Encourager les bienfaits pour la santé de l'exercice en plein air, de la marche dans les espaces verts (sans frais); et
- Faire l'expérience et apprécier la vie naturelle au fil des saisons.

Nous, les soussignés, souhaitons préserver à perpétuité les espaces naturels, les forêts et les zones humides du plan de développement futur de la communauté de La Croisée et maintenir cette valeur extraordinaire de notre communauté.

(*Les photos intégrées ici ont été prises par des résidents de la communauté de La Croisée et partagé sur la page Facebook de la communauté.)